

**Devoir surveillé N° : 01**

*Il n'y avait pas foule jeudi dernier au Centre culturel algérien de Paris. A croire que les débats sur les massacres d'Octobre 1961 n'intéressent pas grand monde. Pourtant, Zeggagh Mohand, dit Rachid, ancien prisonnier de la Fédération de France en octobre 1961 et auteur du livre Prisonniers politiques en France pendant la guerre d'Algérie, a livré de précieux témoignages concernant le contexte dans lequel sont intervenus les massacres du 17 Octobre 1961 à Paris.*

Pour le conférencier, des signes avant-coureurs annonçaient déjà de tels massacres du moment que pour l'OAS et les partisans de l'Algérie française le but était de faire échouer les négociations d'Evian et affaiblir de Gaulle. Pour cet auteur et ancien prisonnier politique, les massacres d'Octobre 1961 ont été précédés par toute une série d'événements tout aussi violents que révélateurs de la véritable nature du régime français **qui** acceptait mal l'idée de l'indépendance de l'Algérie.

Ainsi, l'origine d'Octobre 1961 avait commencé par une manifestation à Alger en décembre 1960. Des Algériens sortis dans la rue pour demander la liberté ont été tués. Le bilan aurait atteint une centaine de morts. Le 8 janvier 1961, un référendum destiné au peuple français a été organisé. Les électeurs devaient dire s'ils étaient d'accord ou pas que de Gaulle consulte les Algériens à travers un autre référendum en vue de l'indépendance de leur pays.

Mais l'autre signe avant-coureur ayant précédé les massacres d'Octobre, et **qui** semble le plus important, c'est la création de l'OAS (Organisation armée secrète) en février 1961, avec à sa tête le général Salan. Une fois mise sur pied, cette organisation violente a tenté de renverser le général de Gaulle en avril 1961

Enfin, depuis juillet 1961, il ne se passait pas un jour sans que l'OAS ne commette un attentat à Alger ou même à Paris pour justement faire échouer le plan de de Gaulle **qui** voulait en finir avec la Guerre d'Algérie. Tous ces éléments donc, selon Mohand Zeggagh, ont conduit à la répression d'Octobre 1961, même si l'élément déclencheur reste le couvre-feu imposé le 5 octobre aux Algériens seulement de 20h30 à 5h30.

Comme de nombreux massacres commis par la France coloniale, ceux d'Octobre 1961 ne sont pas reconnus comme étant des crimes d'Etat, malgré tout le travail **que** font les historiens et la Fondation du 8 Mai 1945. Certes, l'ancien président François Hollande a reconnu l'existence des massacres d'Octobre 1961 contre les Algériens, mais il n'est pas allé loin dans la reconnaissance. Quant à Macron, pour le moment, il préfère que la France reconnaisse des crimes d'Etat individuels, comme l'assassinat de Maurice Audin, que des crimes collectifs comme ceux d'Octobre 1961 ou les massacres de Sétif en 1945.

Le chemin paraît encore long, d'autant plus que la France continue de garder jalousement ses archives stockées à Aix-en-Provence. A quand la vérité sur les massacres de 1961 ?

YACINE FARAH, EL WATAN.Com ; 21 OCTOBRE 2018.

**Questions :**

**Compréhension :(12 points)**

1. Complétez le tableau ci-dessous à partir du chapeau :

Qui ?	Quoi ?	De quoi ?	Où ?

2. Relevez du 1<sup>er</sup> § des substituts de « Zeggagh Mohand ».

3. Donnez pour chaque date l'évènement qui lui correspond
  - ❖ Décembre 1960 :
  - ❖ 8 janvier 1961 :
  - ❖ février 1961 :
  - ❖ avril 1961 :
  - ❖ 5 octobre :
4. Que représentent ces dates (éléments) selon le témoin ?
5. A qui/quoi renvoient les mots soulignés ?
6. « Le bilan aurait atteint une centaine de morts »  
Le conditionnel dans la phrase ci-dessus exprime-t-il
  - ❖ Une hypothèse.
  - ❖ Un regret.
  - ❖ Une information incertaine, doute.

Choisissez la bonne réponse.

7. Répondez par vrai ou faux :
  - ❖ Le régime français acceptait facilement l'indépendance de l'Algérie.
  - ❖ Le but de L'OAS était de proclamer De Gaulle comme chef de l'organisation.
  - ❖ La raison principale des manifestations était le couvre-feu imposé le 5 octobre.
  - ❖ La France nie toujours ses crimes commis en Algérie.
8. Relevez du texte 4 marques de subjectivité de l'auteur.
9. « Le chemin paraît encore long, d'autant plus que la France continue de garder jalousement ses archives stockées à Aix-en-Provence. A quand la vérité sur les massacres de 1961 ? »  
En deux ou trois lignes donnez votre propre point de vue à propos de cette citation.
10. Proposez un titre au texte.

**Production écrite : (08 points)**

*Traitez un sujet au choix*

1. Mercredi dernier était la commémoration des répressions du 17 octobre 1961. Votre professeur vous a demandé de faire une recherche sur les évènements qui ont causé ces manifestations. Vous jugez ce texte intéressant. Faites en le compte rendu critique en une centaine de mots.
2. A l'exemple du 17 octobre 1961 beaucoup d'autres manifestations algériennes ont été réprimées par les autorités françaises.  
En quelques lignes rédigez un texte historique dans lequel vous informez vos camarades des barbaries commises par le pouvoir colonial avant et pendant la guerre de libération.

**Bonne chance ☺**